

INSCRIPTION 2022-2023
(à nous retourner dans les meilleurs délais)

DEMARCHES A SUIVRE POUR UNE PRE-INSCRIPTION

Retourner le présent formulaire dûment **complété et signé**, en joignant :

- Une lettre de motivation des parents sur papier libre
- Photocopies des bulletins trimestriels de l'année précédente ainsi que les bulletins trimestriels reçus pour l'année en cours
- Photocopie intégrale du livret de famille
- Deux photographies d'identité récentes du candidat dont une à coller sur le dossier
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile concernant l'élève
- la copie des pages de vaccinations
- Un chèque de 40€ à l'ordre de *Tournesol* – frais de dossier. Cette somme reste acquise à *Tournesol* quelle que soit la décision prise.
- Eléments psychologiques (bilan complet de moins de 18 mois), compte-rendu de rééducation (orthophonie, ergothérapie, psychomotricité), ou tout autre élément complémentaire.
- Notification MDPH

Conditions d'inscription à *Tournesol*

L'admission est fonction :

- du nombre de place disponible
- de la valeur du dossier apprécié sur les critères du projet pédagogique de *Tournesol*

L'un des objectifs de ce processus d'admission est de constituer des groupes d'élèves présentant des troubles et des difficultés différents mais compatibles, afin de créer un travail pédagogique stimulant pour chacun et une dynamique de groupe.

Les familles seront rapidement avisées de la décision prise, soit :

- Accord pour entretien Dossier en attente Avis de refus

DEMARCHES A SUIVRE APRES L'ENTRETIEN D'ADMISSION

EN CAS D'ACCEPTATION, L'INSCRIPTION N'EST DEFINITIVE QU'APRES :

Un chèque de 300€ à l'ordre de *Tournesol* – frais de dossier. Cette somme reste acquise à *Tournesol* même en cas de désistement.

SOUS 15 JOURS A COMPTE DE LA DATE D'ACCEPTATION DU DOSSIER.
PASSE CE DELAI, L'INSCRIPTION SERA ANNULEE.

Envoi de

- l'exeat de sortie de l'établissement fréquenté l'année précédente
- l'envoi du bulletin du troisième trimestre

DEMANDE D'INSCRIPTION 2022-2023

(à nous retourner dans les meilleurs délais)

EN CLASSE DE NIVEAU.....

FICHE ELEVE

Nom de l'élève (en majuscule) :

Prénom usuel : Nationalité :

Né (e) le : à :

Chez qui habite l'élève : Parents Père Mère Autre :

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : | | | | | Commune :

Tel : | | | | | | | | | | E-mail :

En cas de séparation, la loi nous demande de faire parvenir le bulletin trimestriel au parent où l'enfant n'a pas sa résidence habituelle.

FICHE PARENTS

Père

Mère

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Prénom :

Profession :

Profession :

Société :

Société :

Tel prof : | | | | | | | | | |

Tel prof : | | | | | | | | | |

Tel portable | | | | | | | | | |

Tel portable | | | | | | | | | |

Tel domicile | | | | | | | | | |

Tel domicile | | | | | | | | | |

Adresse domicile :

Adresse domicile :

.....

.....

Commune :

Commune :

Code postal : | | | | |

Code postal : | | | | |

E-mail :

E-mail :

FICHE DE SCOLARITE DE L'ÉLÈVE

Etablissement scolaire actuellement fréquenté :

Privé

Public (1)

Nom et adresse :

.....

Commune :

Code postal :

Classe :

Nombre de __ frère (s) et __ sœur (s) ; Age(s) __, __, __, __, __

SCOLARITE ANTERIEURE

Année scolaire	Classe	Etablissement fréquenté : nom et localité
2016/2017		
2017/2018		
2018/2019		
2019/2020		
2020/2021		
2021/2022		

Remarques sur le cursus scolaire :

Activités que l'élève pratique régulièrement tout au long de l'année, en dehors de l'école
(sport, musique, arts,

(1) Rayer les mentions inutiles

RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE PAYEUR

Situation familiale du ou des responsables : marié (e) veuf (ve) vivant maritalement
 divorcé (e)(2) séparé (e)(2) célibataire

Coordonnées du payeur	
Nom :
Prénom :
Adresse :

Commune :
Code postal :	

A..... le..... A..... le.....
Signature du père (3) Signature de la mère (3)

Réservé à l'administration

Dossier n°..... Reçu le : RdV le.....
Avis du comité d'admission :
Décision de la Directrice :

(2) Joindre au dossier copie du jugement (page relative à la garde de l'enfant)

(3) En cas d'autorité parentale conjointe, signature des deux parents

AUTORISATION EN CAS D'ACCIDENT

Elève

Nom et prénom

Adresse.....

CP..... Ville.....

Date de naissance..... Sexe Féminin Masculin

Responsable de l'élève

Nom et prénoms.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Père..... Portable..... Fixe.....

Mère..... Portable..... Fixe.....

En cas d'accident ou de malaise grave de l'élève, le responsable de l'établissement ou l'enseignant alertera, en fonction du degré apparent de la gravité de son état, le médecin traitant, le SAMU (15), ou les pompiers (18), et préviendra les responsables de l'élève le plus rapidement possible.

Médecin traitant

Nom..... Téléphone.....

Personnes à prévenir en cas d'accident

Nom..... Téléphone.....

Nom..... Téléphone.....

Nom..... Téléphone.....

Vaccinations : date de la 1^{er} injection et du dernier rappel

BCG.....

Antitétanique.....

Problèmes médicaux, recommandations des parents, allergies connues

.....

.....

.....

Je soussigné (e) :Mme,Mr autorise tout examen, soin ou intervention chirurgicale nécessaire ; j'autorise le responsable de *Tournesol* à demander l'admission à l'établissement de soins uniquement en cas d'impossibilité absolue des parents.

Fait à le.....

Signature du père, de la mère (ou du représentant légal) *précédée de* la mention « lu et approuvé » :

Autorisation de diffusion de photographies ou de vidéos d'élèves

Paris, le 1^{er} septembre 2022

Madame, Monsieur,

Nous serons amenés au cours de cette année scolaire à prendre des photographies ou à filmer votre enfant à l'occasion d'activités pédagogiques.

Ces photographies et enregistrements audiovisuels pourront être diffusés et exploités, par voie de reproduction, de représentation, sur tout support et par tous moyens, notamment pour illustrer des documents pédagogiques, de présentation de l'établissement, être publiés sur le site internet de l'établissement, être présentés à l'occasion de journées portes ouvertes.

En application de la loi informatique et liberté et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ou les vidéos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les élèves ou leur famille.

Je vous remercie de confirmer votre approbation sur les prises de vues envisagées et leur utilisation dans les conditions précisées ci-dessus, en remplissant cette demande d'autorisation.

NOM du responsable :

Prénom

NOM de l'élève (si différent du responsable légal) :

Autorise les prises de vues et l'exploitation de celles-ci dans le cadre précis décrit ci-dessus.

N'autorise pas les prises de vues

Signature du responsable légal :

Date :

AUTORISATION PARENTALE

Certains parents de Tournesol ont souhaité pouvoir se contacter entre eux pour des anniversaires ou autre.

Aussi je vous propose d'établir une liste pour ceux qui accepteraient en complétant ci-dessous.

J'autorise Tournesol à communiquer aux autres parents de Tournesol

- le prénom, le nom et la date de naissance de mon enfant
- la photo de mon enfant dans un trombinoscope
- mon numéro de portable :
- mon adresse mai :

- Je n'autorise pas la communication des informations

Signature du responsable légal :

Date :

Demande de bourse

Tournesol, a pour volonté l'accès à la scolarité du plus grand nombre. Des subventions privées permettent à l'établissement de mettre en place des aides financières partielles pour la prise en charge de la scolarité.

Chaque année, en fonction des subventions privées collectées, une somme sera allouée à l'aide aux familles pour le paiement des frais de scolarité. Ces aides seront réparties en fonction du quotient familial. Un barème sera établi chaque année.

Barème 2022-2023

Taux annuel	Echelon 8	Echelon 7	Echelon 6	Echelon 5	Echelon 4	Echelon 3	Echelon 2	Echelon 1	Echelon 0
Quotient Familial inférieur ou égal à	200 €	400 €	600 €	800 €	1 000 €	1 200 €	1 400 €	1600 €	>1600€ Pas de bourse affectée

Les aides pour 2022-2023 seront susceptibles d'être attribuées aux élèves dont le quotient familial s'échelonne entre 200€ et 1600€. A chaque échelon correspondra un montant annuel de bourse qui sera proposé et voté par le conseil d'administration.

Les demandes de bourse sont à formuler avant le 5 septembre 2022 avec le justificatif de la Caisse d'Allocation Familiale précisant le quotient familial.

Fournir le justificatif de la CAF avec le quotient familial en cas de demande

Je souhaite bénéficier d'une aide pour la scolarité Oui Non